



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 27 mars 2022	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 15 : Couvert (Temp. : -7 °C)	Vent : 26 km/h (Nord-Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 15 : Bonne (Variante 2 s)			
Nombre de courses	15	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 124/128
Total des paris mutuels	\$343,325			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Counsell, Kelly (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Des retraits anticipés ont été opérés pour les chevaux "STELLA ALPHA" (conditions météorologiques) de la Course 9, et "SHES SPEECHLESS" (lésion) de la Course 10.
- Nous avons discuté à distance avec le conducteur, Jimmy Gagnon, au sujet de sa stimulation du cheval, "PRINT MEDIA", dans la Course 7, le 13 mars. Mr Gagnon est maintenant au courant des règles sur la stimulation, ainsi que de ce que l'on attend de lui pour les respecter. Il doit changer son style de stimulation pour respecter la structure de sanctions. Aucune action réglementaire n'est requise à ce stade.

Courses :

- Rodney LaFromboise a été autorisé à se retirer de deux courses.
1. Examen du bris d'allure survenu au #5, "TRINITY ALYRE", (Robert Shepherd), qui a fait un bris d'allure au poteau de ½ mille. Lors du bris d'allure, le #5 a provoqué une obstruction au #6, "GOT HOT MOM", (Samuel Fillion). Aucun placement n'est requis comme le #5 est arrivé en 9^e position (la dernière). Le juge au départ, Jamie Fiolek, a inscrit le #5 sur la liste de juges au départ. Le cheval devra se qualifier. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.
 - Après la Course 1, le système graphique utilisé pour afficher les cotes des paris mutuels et les paiements n'a plus fonctionné. Pour les courses suivantes, on n'a pu afficher que les cotes et les premiers chevaux classés. Les résultats complets et les paiements ont été annoncés au public et ont été rendus disponibles sur le site Web de Standardbred Canada jusqu'à la fin de la Course 9, lorsque le système a été rétabli.
 2. Rien à signaler.
 3. Le conducteur #9, "ARTISTER J", (Joshua Miller), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
 4. Examen du départ du #3, "DREAMFAIR TECATE", (Jimmy Gagnon). Ce cheval a éprouvé des difficultés en quittant la barrière sans pourtant faire de bris d'allure. Rien à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. Rien à signaler.
 7. Rien à signaler.
 8. Rien à signaler.
 9. Examen du départ pour le #2, "AMIGO MIO", (Samuel Fillion), qui a fait un bris d'allure avant le départ. Il n'a pas eu de l'équipement brisé. Il s'était rendu au-delà du poteau de remboursement lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Il est réputé avoir reçu un bon départ. Rien à signaler.
 10. **Enquête** pour le départ du cheval arrivé en 3^e position, le #4, "STAR DOG", (Ryan Guy), qui a fait un bris d'allure avant le départ, mais a pu revenir en position avant que le juge au départ n'a relâché le peloton. Il n'a pas été signalé avec un bris d'allure. Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été signalée. Rien à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/yXbiMZj_Os4

11. Rien à signaler.
12. Le #6, "FCEE N", (Guy Gagnon), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance. L'entraîneur en a été avisé. Le cheval a été examiné par la vétérinaire de la CAJO, Dre Melissa Rocheleau, après la course. On a trouvé qu'il avait saigné et a été donc inscrit sur la liste de vétérinaires à long terme (14 jours). Le conducteur du #5, "TWOMACSONEMACH", (Drew Smyth), prendra part à l'examen de sa stimulation qu'on a observée dans le dernier droit. Rien à signaler.
13. Rien à signaler.
14. Rien à signaler.
15. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4

Le #5, "SOS JUSTIFIED" (1), pour \$10,000, par Matthew McDonald, Peter Kircher et Les Anderson (M. McDonald entraîneur).

Course 11

Le #8, "PRINT MEDIA" (1), pour \$15,000, par Écuries Guy Gagnon et Erin McLeary (Steve Labonte entraîneur).